



2025

LIVRE BLEU

Code de conduite de Pfizer



La confiance avant tout

La confiance avant tout	4
Nous incarnons nos valeurs et nous sommes tous responsables.	5



Courage

Courage	6
Nous nous exprimons, gardons les portes ouvertes et n'exerçons pas de représailles	7
Nous exprimons nos préoccupations	8
Des façons de vous exprimer	9

Excellence

Excellence	10
Pour nos patients	11
Interactions avec les patients et les groupes de défense des patients	11
Interactions avec les professionnels de la santé et les clients	12
Avec nos produits et le développement de produits	13
Recherche et développement	13
Qualité de la fabrication et des services d'approvisionnement	14
Intégrité des données	15
Déclaration de renseignements sur l'innocuité	15
Dans la façon dont nous menons nos activités	16
Partenaires d'affaires et fournisseurs	16
Conflits d'intérêts	17
Actifs, dossiers et renseignements de l'entreprise	18
Propriété intellectuelle	19
Données personnelles	20
Intelligence artificielle (IA)	21
Intégrité financière	22
Médias sociaux	22
Demandes externes	23
Agir de manière éthique et respecter la loi	24
Protéger l'intégrité : Notre position contre la corruption et les pots-de-vin	25
Lois antitrust, concurrence loyale et veille concurrentielle	26
Lois en matière de délit d'initié	28
Lois relatives au contrôle des échanges commerciaux internationaux	28

Équité et joie

Équité et joie	29
Nous menons des pratiques commerciales responsables	30
Nous respectons les droits de la personne	31
Nous accordons la priorité à la santé et à la sécurité, et protégeons l'environnement	32
Nous soutenons les communautés dans lesquelles nous travaillons	33
Nous encourageons la diversité, l'équité et l'inclusion	34
Nous ne tolérons pas la discrimination, le harcèlement, ni les représailles	35

Le Code de conduite de Pfizer (le Livre bleu) est une référence générale pour tous les collègues partout où nous exerçons nos activités. Le Livre bleu n'est pas un document juridique et est conçu à des fins d'information uniquement. Il ne décrit pas toutes les lois en vigueur ou les politiques de l'entreprise, et ne contient pas tous les détails relatifs à une loi ou à une politique en particulier. Pfizer se réserve le droit de modifier ou de réviser toute politique, procédure ou modalité concernant l'emploi, et ce, à sa seule et unique discrétion, en tout temps et sans révision du Livre bleu. Le contenu du Livre bleu ne constitue pas les conditions d'un contrat d'emploi, et aucun élément contenu aux présentes ne doit être interprété comme une garantie d'emploi continu, ou une garantie d'emploi pour une période déterminée; l'emploi chez Pfizer est sur une base discrétionnaire (selon les lois en vigueur). Les renseignements aux présentes peuvent être modifiés ou révoqués unilatéralement par l'entreprise, en tout temps, et ne sont pas exhaustifs. Cette version en ligne du Livre bleu, accessible sur le site Web de la Conformité (integrity.pfizer.com), prévaut sur toutes les anciennes versions du Livre bleu.



Message de notre chef de la direction

Chez Pfizer, nous nous concentrons sur notre raison d'être : *Des percées qui changent la vie des patients.* Nous nous consacrons à créer un monde en meilleure santé où chaque patient a le remède, le traitement, le vaccin dont il a besoin.

Notre succès dans la réalisation de percées repose sur notre engagement envers nos quatre valeurs fondamentales : **le courage, l'excellence, l'équité et la joie.** Ces valeurs orientent notre travail et notre culture. Le Livre bleu de Pfizer, notre Code de conduite, est conçu pour respecter ces valeurs et renforcer notre culture de qualité et d'intégrité. Il décrit nos principes opérationnels et nos normes en matière de conduite éthique, en mettant l'accent sur l'importance de notre culture de la porte ouverte et de s'exprimer, un aspect clé de notre valeur de courage. Demander conseil, favoriser la sécurité psychologique, poser des questions, soulever des préoccupations et signaler des inconduites sont des aspects essentiels pour offrir des percées auxquelles les patients peuvent faire confiance.

Chez Pfizer, tout ce que nous faisons s'ancre dans la confiance, parce que c'est la confiance avant tout.

Chacun de nous est responsable de comprendre le Livre bleu et d'adhérer à notre Code de conduite chaque jour. Ce faisant, nous incarnons nos valeurs et gagnons la confiance des patients que nous servons.



Dr Albert Bourla

Président et chef de la direction



Courage

Excellence

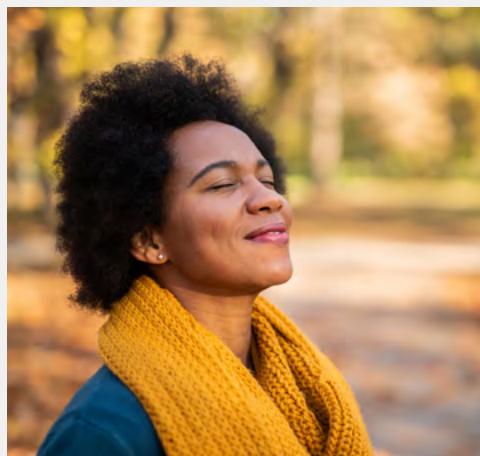
Équité et joie

Nous incarnons nos valeurs et nous
sommes tous responsables



Nous incarnons nos valeurs et nous sommes tous responsables

Chez Pfizer, nous faisons toujours ce qui est juste, car la vie des patients dépend de nous. Les patients nous font confiance, et nous honorons cette confiance en nous exprimant chaque fois qu'il est question de sécurité, de qualité ou d'intégrité. Nous sommes des chefs de file en matière d'éthique. Nous agissons avec intégrité dans tout ce que nous accomplissons, et nos valeurs guident la prise des bonnes décisions d'une manière éthique, réfléchie et responsable afin que nos activités puissent aller plus loin, plus vite et mieux, parce que nos patients attendent. Les décisions éthiques encouragent la confiance et la responsabilité nécessaires pour faire ce qui est juste, tant à l'interne qu'à l'externe.



Afin de respecter la raison d'être de Pfizer, qui est de réaliser des percées qui changent la vie des patients, nous avons défini des attentes claires concernant ce que nous devons réaliser pour les patients et la façon d'atteindre ces objectifs. La façon d'y arriver est représentée par nos quatre valeurs puissantes, soit le courage, l'excellence, l'équité et la joie, qui définissent

notre entreprise et notre culture. Notre engagement en matière d'intégrité est absolu, car la confiance est la responsabilité de chacun. Lorsque nous communiquons de manière responsable et que nous agissons avec qualité et intégrité chaque jour, nous maximisons la portée et l'impact pour nos patients, ce qui nous rapproche de notre ambition de changer un milliard de vies par année.

Nous avons tous la responsabilité de respecter notre Code de conduite et aussi, de nous tenir mutuellement responsables de le respecter. Le Livre bleu s'applique à tous, y compris à tous les collègues et dirigeants de Pfizer et de ses filiales. Dans certaines circonstances, ce Code s'applique également aux ressources contractuelles. Les gestionnaires donnent le ton et adoptent un comportement éthique, entretiennent une culture « porte ouverte » inclusive, et communiquent l'attente que nous devons tous incarner nos valeurs de courage, d'excellence, d'équité et de joie, tous les jours.

N'oubliez pas que le fait de ne pas respecter notre Code pourrait nuire à notre entreprise, à nos collègues, à nos patients, à nos clients, à nos communautés, à nos partenaires d'affaires et à nos investisseurs. Toute violation du Code ou d'une politique pourrait entraîner des mesures disciplinaires pouvant aller jusqu'au congédiement.



Courage. Pour réaliser des percées, il faut d'abord défier les conventions, surtout face à l'incertitude ou à l'adversité. Cela se produit lorsque nous voyons grand, que nous nous exprimons et que nous prenons des décisions.



Excellence. Nous n'arriverons à changer la vie des patients que si nous donnons tous le meilleur de nous-mêmes. Cela se produit lorsque nous nous concentrons sur ce qui compte, que nous convenons de qui fait quoi et que nous mesurons les résultats.



Équité. Nous croyons que chaque personne mérite d'être vue, entendue et soignée. Cela se produit lorsque nous sommes inclusifs, lorsque nous agissons avec intégrité et lorsque nous réduisons les disparités en matière de soins de santé.



Joie. Nous sommes dévoués à notre travail, et cela est gratifiant. Nous éprouvons de la joie lorsque nous sommes fiers et reconnaissants les uns envers les autres, et que nous avons du plaisir.

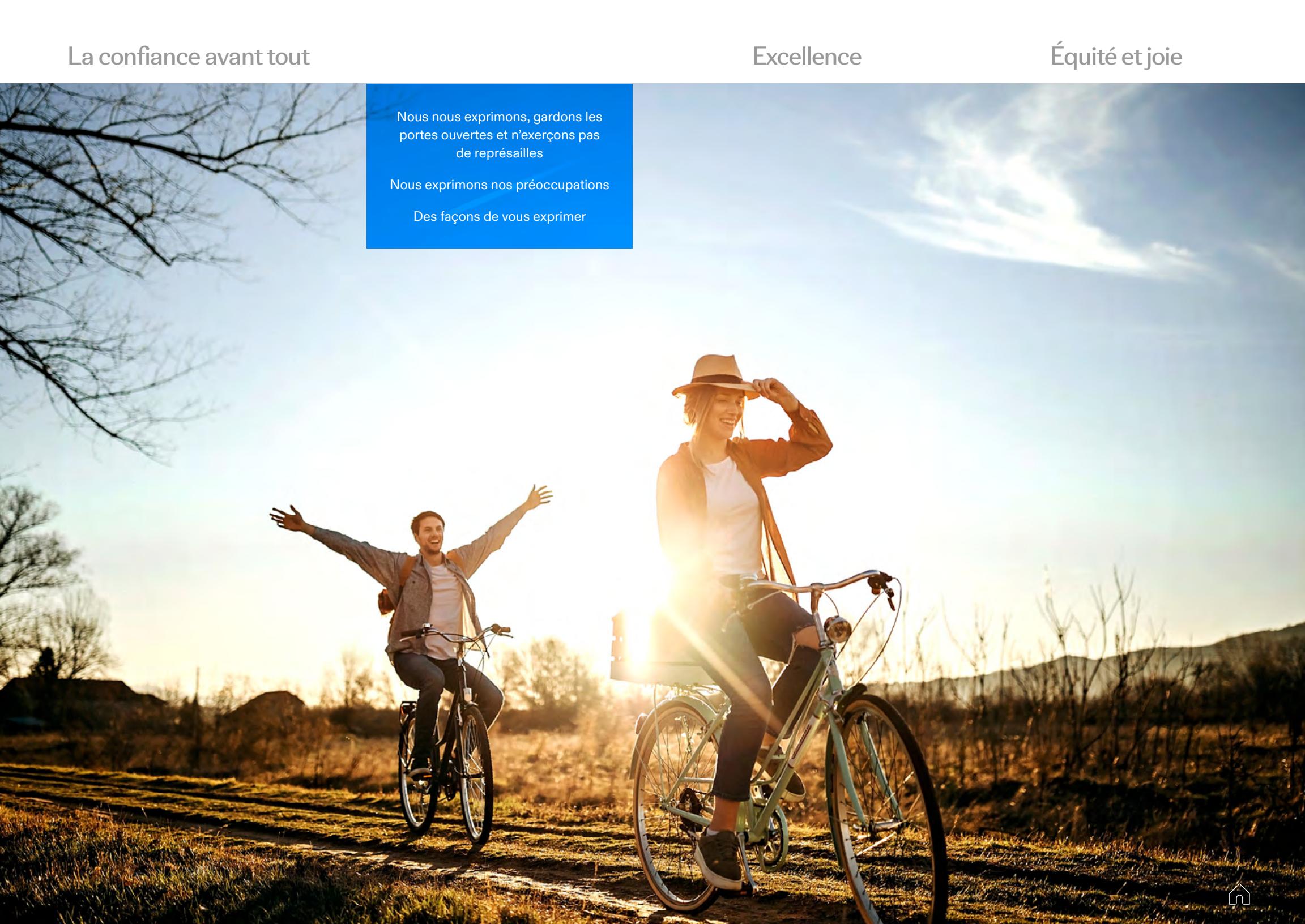
**Nos valeurs nous guident dans notre travail quotidien.
C'est pourquoi elles sont intégrées à chaque section de ce Livre bleu.**



La confiance avant tout

Excellence

Équité et joie



Nous nous exprimons, gardons les portes ouvertes et n'exerçons pas de représailles

Nous exprimons nos préoccupations

Des façons de vous exprimer



Nous nous exprimons, gardons les portes ouvertes et n'exerçons pas de représailles

Pour pouvoir s'exprimer, il faut faire preuve de courage. En tant que collègues de Pfizer, nous partageons le privilège et la responsabilité de faire en sorte que nous respectons nos valeurs et que nous adoptons nos politiques, comme en nous exprimant si nous avons des questions ou des préoccupations. S'exprimer nous aide à en apprendre davantage sur les enjeux et à gérer les risques avant qu'ils deviennent des problèmes. L'environnement dont nous avons besoin pour réaliser des percées dépend de la capacité de chacun d'entre nous à exprimer son opinion.

Exprimez-vous si vous avez une idée.
 Exprimez-vous si vous avez une question.
 Exprimez-vous si vous avez une préoccupation. Notre politique de la porte ouverte vous offre de nombreux moyens de vous exprimer sans crainte de représailles, de harcèlement, de discrimination et de tout autre comportement inapproprié.

Nous ne tolérons aucunement les représailles contre une personne qui a signalé une préoccupation chez Pfizer.

COURAGE

Notre engagement envers le courage

- Nous encourageons les signalements en ne tolérant aucune forme de représailles.
- Nous signalons tout soupçon de représailles.

Les représailles sont des actions indésirables qui peuvent prendre diverses formes, comme une attribution défavorable du travail, une évaluation défavorable du rendement, des menaces, du harcèlement, une rétrogradation, une suspension, une rémunération réduite, un refus d'octroi d'avantages sociaux, ou la cessation d'emploi, parmi bien d'autres.



En savoir plus

- Politique d'entreprise 702 (Politique de la porte ouverte [Open Door Policy])
- Politique d'entreprise 201 (Politique sur l'intégrité, le signalement de non-conformité et l'absence de représailles [Integrity, Compliance Reporting Obligations, and No Retaliation Policy])

Nous avons le courage de nous exprimer s'il y a quelque chose qui cloche.



Nous exprimons nos préoccupations

Si vous soupçonnez que quelqu'un fait preuve d'une inconduite potentielle, signalez-le. Nous valorisons, respectons et examinons tous les signalements. Une inconduite potentielle peut se produire sous la forme d'un manquement à suivre les lois, les règlements ou les politiques ou procédures, ou d'un manquement à incarner nos valeurs. Vous pouvez faire part de vos préoccupations à votre gestionnaire, à un autre gestionnaire, à l'équipe Expérience employés, aux Affaires juridiques, au groupe des relations avec les employés ou à l'équipe de la Conformité (Conformité). Vous pouvez également faire un signalement anonyme en communiquant avec la ligne d'assistance en matière de conformité (sous réserve des restrictions locales).

Vos préoccupations seront analysées et traitées par le groupe de Pfizer approprié, conformément à nos politiques et à nos procédures. Par exemple, les violations importantes potentielles, soupçonnées ou réelles des lois ou des politiques, soit les problèmes de conformité à déclarer (PCD), seront examinées exclusivement par la Conformité.

COURAGE

Notre engagement envers le courage

- Nous exprimons des préoccupations lorsque la sécurité, la qualité ou l'intégrité sont en cause.
- La Conformité répond rapidement à toutes les questions et préoccupations signalées, prend les mesures appropriées pour enquêter sur les PCD et transmet les problèmes ne se rapportant pas à la conformité vers la fonction appropriée pour traitement.
- Votre confidentialité sera protégée dans toute la mesure du possible.

Exigences de divulgation personnelle



Si vous avez été exclu, suspendu, qu'on vous refuse l'accès ou que vous devenez d'une quelque façon inadmissible aux programmes de soins de santé, d'approvisionnement ou de non-approvisionnement fédéraux des États-Unis, vous devez le divulguer immédiatement à la Conformité. Vous devez également le divulguer si vous faites l'objet d'une enquête pour certains actes criminels et pourriez devenir exclu ou suspendu.



Nous incarnons nos valeurs.

Que se passe-t-il lorsque nous soulevons des préoccupations liées à la sécurité, à la qualité ou à l'intégrité?

Nous veillons à ce que ces préoccupations soient évaluées, comprises et atténuées en temps utile par les professionnels et les experts concernés. Cela est essentiel pour protéger nos patients, maintenir la confiance des parties prenantes et préserver la réputation de l'entreprise.

En savoir plus

- Politique d'entreprise 702 (Politique de la porte ouverte [Open Door Policy])
- Politique d'entreprise 201 (Politique sur l'intégrité, le signalement de non-conformité et l'absence de représailles [Integrity, Compliance Reporting Obligations, and No Retaliation Policy])



S'exprimer

Des façons de vous exprimer

Posez des questions, soumettez des idées et signalez des préoccupations sans peur de représailles. De nombreuses personnes sont là pour vous aider. Adressez-vous à une personne ou un groupe en qui vous avez confiance.



Direction

- Votre gestionnaire ou quelqu'un d'autre dans votre division
- Tout autre gestionnaire
- Équipe de leadership de l'entreprise

Expérience employés

Communiquez avec l'équipe Expérience employés si vous avez des préoccupations.
• Votre représentant local de l'équipe Expérience employés

Relations avec les employés

Communiquez directement avec l'équipe Relations avec les employés pour poser des questions ou exprimer des préoccupations. Les membres des Relations avec les employés sont des enquêteurs neutres et objectifs qui respectent les valeurs et les politiques de l'entreprise pour soutenir la politique de la porte ouverte.

- États-Unis et Porto Rico

- À l'échelle mondiale : Communiquez avec votre responsable régional des Relations avec les employés

Conformité

Communiquez directement avec l'équipe de la Conformité pour poser vos questions, soumettre vos idées ou signaler vos préoccupations. Le site Web de la Conformité comprend des politiques, des procédures et des ressources supplémentaires.

- Votre point de contact en matière de conformité
- Courriel : corporate.compliance@pfizer.com
- Site Web de la Conformité : <http://integrity.pfizer.com>
- +1 212 733-3026
- +1 917 464-7736 (télécopieur sécurisé)
- Pfizer Inc
c/o Pfizer Compliance Organization
66 Hudson Boulevard East
New York, NY 10001-2192

Ligne d'assistance

La ligne d'assistance en matière de conformité vous permet de signaler des préoccupations ou d'obtenir des conseils, et ce, 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, 365 jours par année. Un signalement anonyme est possible dans de nombreux endroits, sous réserve des lois locales.

- Consultez le site pfi.zer.ethicspoint.com pour effectuer un signalement
- Consultez le site helpline.pfizer.com pour connaître les numéros à composer dans votre région
- Consultez le site raisingcomplianceconcerns.pfizer.com pour obtenir de plus amples renseignements en fonction de votre région
- Aux États-Unis : 1 866 866-PFIZ (7349)

Affaires juridiques

Communiquez avec les Affaires juridiques pour toute préoccupation que vous pourriez avoir.

- Votre représentant juridique local
- - Direction des Affaires juridiques

Bureau de l'ombudsman

Le Bureau de l'ombudsman de Pfizer est un lieu sécuritaire et informel où les collègues de Pfizer peuvent obtenir, en toute confidentialité, des renseignements et de l'aide pour faire face aux problèmes liés au travail et les résoudre. Les conversations qui ont lieu avec le Bureau de l'ombudsman sont privées et ne sont pas divulguées à quiconque, sauf si elles comportent un risque de préjudice physique. Le Bureau de l'ombudsman, à sa discrétion, est également en mesure de signaler des tendances à la direction lorsque plusieurs collègues lui font part du même problème. Cela permet aux collègues d'exprimer leurs préoccupations sans être identifiés.

- Depuis les États-Unis, le Canada et Porto Rico,appelez-nous gratuitement au 1 855 733-6623. Pour tout autre numéro, cliquez sur [Communiquez avec nous](#)
- Écrivez-nous à : ombuds@pfizer.com
- Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez notre site Web : ombuds.pfizer.com

La confiance avant tout

Courage

Équité et joie

Pour nos patients

Avec nos produits et le
développement de produits

Dans la façon dont nous menons
nos activités

Agir de manière éthique et
respecter la loi



Pour nos patients

Interactions avec les patients et les groupes de défense des patients

Les patients et les groupes de défense des droits des patients (GDP, ainsi que les associations de patients) jouent un rôle crucial dans l'avancement de notre raison d'être. Leurs points de vue uniques et leurs interactions collaboratives contribuent à façonner nos travaux cliniques et de recherche, nos programmes de sensibilisation aux maladies, nos approches novatrices pour répondre aux défis des patients et nos efforts pour appuyer l'accès par la mise en place de politiques.

Toutes les interactions avec les patients et les GDP doivent respecter les lois, les règlements et les codes de l'industrie applicables. Il est également essentiel d'établir et de maintenir la confiance avec les patients et les défenseurs de leurs intérêts. À ce titre, nos interactions doivent être guidées par des principes d'indépendance, de transparence et de respect mutuel, et refléter la considération des intérêts et de la mission du patient ou du GDP.

Les groupes de défense des patients sont généralement définis comme des entités à but non lucratif qui représentent les besoins des personnes souffrant d'un trouble médical ainsi que ceux de leurs familles ou d'autres aidants.

Considérations pour les interactions avec les patients et les GDP :

- Le but de votre engagement doit répondre à un besoin légitime.
- Consulter les politiques mondiales et locales pour assurer la conformité à toutes les politiques, lois, règlements et codes de l'industrie pertinents.
- Nous respectons complètement l'indépendance et l'autonomie des patients et des GDP. Évitez toute conduite qui pourrait être perçue comme compromettant leur indépendance.
- Avant d'interagir avec un GDP, consultez le responsable de l'engagement des patients concerné.

Programmes de soutien aux patients indépendants à vocation caritative :

Tous les patients méritent d'avoir accès à des soins de santé de qualité et à des médicaments prescrits par un médecin. Les contributions aux programmes de soutien aux patients indépendants à vocation caritative peuvent fournir un moyen d'aider les patients à avoir accès à des médicaments en leur offrant une assistance pour la quote-part, la franchise ou les obligations liées aux primes pour les ordonnances. Toutefois, de tels dons sont soumis à des exigences légales et réglementaires strictes.

Dans le but de garantir une telle conformité, la politique de Pfizer impose des limites strictes sur les interactions des collègues en lien avec les contributions aux programmes de soutien aux patients indépendants à vocation caritative, les dons et les allocations versés dans le cadre de ces programmes, et les données provenant ou à propos de ces derniers. De plus, le groupe Santé mondiale et impact social de Pfizer a la seule responsabilité de la gestion des dons aux programmes de soutien aux patients indépendants à vocation caritative.



S'exprimer



En savoir plus

- Politique d'entreprise 208 : (Interactions avec les patients et les groupes de défense des patients)
- Pour connaître les exigences locales concernant les interactions avec les patients et les GDP, veuillez consulter le portail de l'annexe nationale du guide MAPP.

Pour nos patients

Interactions avec les professionnels de la santé et les clients

Nous interagissons de plusieurs façons avec les professionnels de la santé et autres clients, notamment dans le domaine de la recherche et du développement, de l'accès au marché ainsi que dans le cadre d'activités promotionnelles et de formation. Nous nous engageons à respecter les normes les plus élevées en matière d'excellence et nous agissons avec intégrité et transparence dans tous les aspects de nos relations avec les professionnels de la santé.

EXCELLENCE

Notre engagement envers l'excellence

- Nous tenons compte de la manière dont nos interactions avec les clients peuvent paraître, et ne nous livrons pas à des activités illégales ou injustes, telles que des publicités fausses ou trompeuses, des pots-de-vin ou de la corruption, ou des commentaires injustes sur les produits de nos concurrents.
- Nous nous engageons à agir avec intégrité dans toutes nos pratiques de marketing, y compris l'étiquetage, les programmes promotionnels, les échantillons de produits et les communications avec les intervenants.
- Nous nous engageons à offrir, en temps opportun, des renseignements honnêtes sur les produits aux patients, aux consommateurs, aux professionnels de la santé et aux organismes de réglementation partout dans le monde, concernant les utilisations appropriées de nos produits, ainsi que des données relatives à l'efficacité et à l'innocuité de ces utilisations.

- Nous reconnaissons que nos interactions avec les professionnels de la santé et leurs organisations pourraient provoquer des conflits d'intérêts apparents ou réels. Nous favorisons donc la divulgation d'intérêts financiers et autres, ainsi que les relations avec les professionnels de la santé dans le domaine de la recherche, de la formation ou de la pratique clinique.
- Pfizer est profondément engagée envers l'orientation patient et reconnaît l'importance d'interagir avec les patients et les groupes de défense des patients (GDP) pour comprendre et soutenir adéquatement leurs besoins alors que nous faisons progresser notre raison d'être. Les engagements avec les patients et les GDP axés sur les domaines d'intérêt mutuel ont le potentiel d'augmenter l'engagement des patients dans la recherche et le développement, de diversifier les essais cliniques, de créer du matériel et des programmes éducatifs adaptés aux patients et de promouvoir les questions prioritaires de politique et d'impact social qui améliorent les résultats des patients.

Nous offrons régulièrement de la formation et des activités de sensibilisation aux représentants des ventes en matière de marketing éthique, et l'ensemble de notre matériel promotionnel fait l'objet d'un examen et d'une approbation appropriés afin de garantir sa conformité aux normes réglementaires et scientifiques applicables.



En savoir plus

- Politique d'entreprise 201 (Politique sur l'intégrité, le signalement de non-conformité et l'absence de représailles [Integrity, Compliance Reporting Obligations, and No Retaliation Policy])
- Politique d'entreprise 208 : (Interactions avec les patients et les groupes de défense des patients)
- Politiques et méthodes relatives à l'interdiction de la corruption (My Anti-Corruption Policy and Procedures, MAPP)
- Politique d'entreprise 207 (Politique mondiale sur les interactions avec les professionnels de la santé [Global Policy on Interactions with Healthcare Professionals])
- Politique mondiale sur le contenu – Normes commerciales pour le matériel promotionnel
- Échange de politiques des Opérations commerciales mondiales
- Mode opératoire normalisé (MON) relatif aux rapports de transparence sur les professionnels de la santé/organisme de soins de santé à l'échelle mondiale

La définition du terme « professionnel de la santé » comprend les médecins, infirmières, pharmaciens et toute autre personne chargée d'administrer, de prescrire, d'acheter ou de recommander nos produits ou pouvant influencer leur utilisation.

Avec nos produits et le développement de produits

Recherche et développement

Notre raison d'être consiste à offrir aux patients des médicaments et des vaccins novateurs qui améliorent considérablement leur vie. Nous nous engageons à protéger les droits des personnes qui participent à nos essais cliniques, tout en respectant les normes éthiques, scientifiques et médicales les plus élevées qui soient dans toutes nos activités de recherche et de développement.

Il incombe à tous d'agir conformément aux attentes élevées de Pfizer en matière d'excellence et d'intégrité dans le secteur de la recherche et du développement.

EXCELLENCE

Notre engagement envers l'excellence

- Nous nous engageons à ce que nos activités de recherche et de développement soient menées conformément à toutes les lois et tous les règlements en vigueur, ainsi que dans le respect des directives en matière d'éthique concernant les bonnes pratiques de laboratoire (BPL) et les bonnes pratiques cliniques (BPC).
- Nous nous engageons à préserver l'intégrité et la qualité des données cliniques de nos études commanditées, de manière à ce que nos soumissions réglementaires soient basées sur des données de la plus haute qualité.

- Nous nous engageons à protéger les droits, la sécurité et le bien-être des participants aux projets de recherche.
- Dans la mesure du possible, nous cherchons d'autres solutions pour remplacer les tests sur les animaux et nous appuyons le développement et l'adoption de méthodes de test validées ne faisant pas appel aux animaux pour évaluer l'innocuité et l'efficacité de nouveaux produits potentiels. En ce qui concerne les produits qui requièrent des tests sur les animaux, nous respectons des normes élevées de soins et de bien-être de l'animal qui sont équivalentes ou supérieures aux normes exigées par la loi et les organismes de surveillance externes pertinents.



Nous innovons... avec courage et de façon responsable.

Avec nos produits et le développement de produits

Qualité de la fabrication et des services d'approvisionnement

Nos patients comptent sur les produits de Pfizer pour améliorer leur santé et leur qualité de vie. Cela n'est possible que si nos produits sont de haute qualité, sûrs et efficaces.

Nous nous engageons à nous assurer que nos produits sont fabriqués et fournis dans le respect des normes élevées de qualité, d'innocuité et d'efficacité, grâce au déploiement de nos systèmes de gestion de la qualité rigoureux, et à notre souci pour l'intégrité de nos données.



EXCELLENCE

Notre engagement envers l'excellence

- Nos activités de fabrication sont conformes à toutes les exigences réglementaires en vigueur, aux bonnes pratiques de fabrication (BPF) et à nos propres normes de qualité internes rigoureuses.
- Nous exigeons que nos fournisseurs et partenaires agissent en conformité aux exigences réglementaires en vigueur et aux normes de BPF, et nous procédons à des vérifications et à des contrôles de notre chaîne d'approvisionnement afin de nous assurer de la qualité, de l'innocuité et de l'efficacité de nos produits.



*La qualité et l'intégrité
demeurent au cœur de nos
activités, en tout temps.*

En savoir plus

- Politique d'entreprise 114 (Politique en matière de qualité [Corporate Quality Policy])

Avec nos produits et le développement de produits

Intégrité des données

En tant qu'entreprise scientifique, l'intégrité de nos données est d'une importance capitale. L'exactitude, l'exhaustivité et la fiabilité de celles-ci garantissent à nos organismes de réglementation, à nos patients et à nos clients que nos produits et processus sont de la plus haute qualité : sûrs, efficaces et protecteurs pour nos patients, nos employés et nos communautés.

Nous maintenons l'intégrité de nos données en suivant cinq principes clés : attribuables, lisibles, contemporaines, originales et exactes (les principes ALCOA). Lorsque nos données sont enregistrées d'une manière conforme aux principes ALCOA, cela signifie que la personne qui a enregistré les données est connue (attribuables), qu'elles peuvent être lues, visualisées ou utilisées de manière

fiable (lisibles), qu'elles ont été enregistrées au moment de l'événement (contemporaines), qu'il s'agit des données sources ou authentiques et non d'une copie non autorisée (originales), et qu'elles sont exactes.



Si vous ne pouvez pas faire confiance aux données, vous ne pouvez pas faire confiance au produit!

Déclaration de renseignements sur l'innocuité

Nous nous engageons à offrir des produits sûrs, efficaces et de la plus haute qualité. C'est pourquoi il nous incombe à tous de signaler les problèmes d'innocuité, de qualité ou d'efficacité liés aux produits de Pfizer, peu importe la façon dont nous avons obtenu l'information.

Si vous avez connaissance d'un effet indésirable ou d'un autre problème lié à un produit Pfizer, veillez à le signaler dans les 24 heures suivant la réception de l'information.

Lors d'une soirée, une collègue de Pfizer apprend que son amie a utilisé un produit de Pfizer et a souffert de maux de tête. Doit-elle en faire le signalement?

Oui. Peu importe si elle croit ou non qu'il s'agit d'un effet secondaire causé par le produit de Pfizer, de la façon dont elle a entendu parler de l'effet ou de la gravité de l'effet, elle doit le signaler dans les 24 heures suivant la réception de ce renseignement.



En savoir plus

- Politique d'entreprise 903 (Responsabilités en matière de pharmacovigilance : surveillance de l'innocuité, de l'efficacité et de la qualité des produits de Pfizer)
- Site Web Responsabilités en matière de pharmacovigilance
- Comment faire une déclaration



Dans la façon dont nous menons nos activités

Partenaires d'affaires et fournisseurs

Nous travaillons avec des tiers (fournisseurs, distributeurs et autres partenaires d'affaires) dans le monde entier pour nous aider à atteindre nos objectifs stratégiques. Toutefois, la collaboration avec des tiers peut nous exposer à des risques liés à la conformité, aux finances, à l'innocuité, à la sécurité de l'information et à d'autres risques. Ces risques peuvent entraîner des perturbations opérationnelles, des sanctions réglementaires ou des dommages à notre réputation. Faire preuve de diligence raisonnable et suivre un processus responsable de sélection et de gestion de nos tiers est au cœur de nos activités. Pfizer souhaite que ses partenaires d'affaires respectent des normes élevées, et ils doivent se conformer à toutes les lois et à toutes les politiques et procédures pertinentes qui s'appliquent au travail qu'ils effectuent au nom de Pfizer.

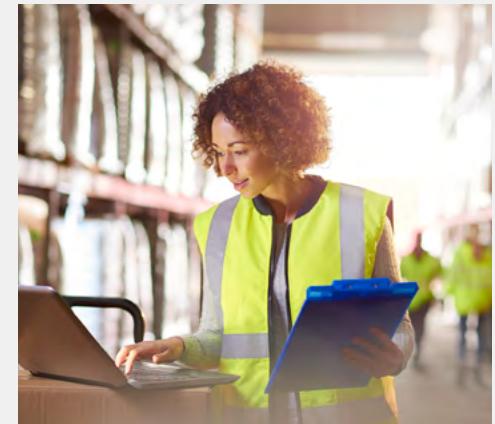


EXCELLENCE

Notre engagement envers l'excellence

- Nous gérons attentivement les risques liés à la participation de tiers, notamment au moyen de contrôles exhaustifs et de politiques qui nous aident à repérer, à évaluer et à atténuer les risques que nous pourrions rencontrer.
- Nous collaborons avec des fournisseurs externes qui s'engagent à travailler de manière responsable et éthique, à respecter les droits des personnes à leur emploi, et à contribuer à la protection de l'environnement.
- Nous nous attendons à ce que nos fournisseurs agissent conformément à nos principes de conduite des fournisseurs et aux principes de gestion responsable de la chaîne d'approvisionnement élaborés par la Pharmaceutical Supply Chain Initiative (PSCI).

Nous faisons toujours ce qui est juste, car la vie des patients dépend de nous.



En savoir plus

- Politique d'entreprise 113 (Politique sur l'environnement, la santé et la sécurité [Environmental Health and Safety Policy])
- Politique d'entreprise 122 (Politique et méthode de gestion des risques liés à des tiers)
- Énoncé de position de Pfizer sur la conduite des fournisseurs
- Principes applicables à la conduite des fournisseurs de Pfizer
- Politiques et méthodes relatives à l'interdiction de la corruption (My Anti-Corruption Policy and Procedures, MAPP)
- Centre de ressources sur la gestion des risques liés à des tiers

Dans la façon dont nous menons nos activités

Conflits d'intérêts

Nous sommes tous tenus d'éviter les situations qui présentent, ou semblent présenter, un conflit d'intérêts entre nos intérêts personnels et ceux de Pfizer. Un conflit d'intérêts survient lorsque vous placez vos intérêts personnels, sociaux, financiers ou politiques avant les intérêts de l'entreprise.

De nombreux conflits d'intérêts potentiels peuvent être résolus. D'abord, nous devons divulguer tout conflit d'intérêts potentiel à nos gestionnaires. Les gestionnaires doivent ensuite déterminer les étapes suivantes, notamment en consultant les Affaires juridiques, la Conformité et l'équipe Expérience employés lorsque des conflits potentiels s'avèrent importants ou complexes.

Utilisez le système Conflits d'intérêts dans Fuse pour divulguer et résoudre votre conflit, ou communiquez avec votre gestionnaire ou la Conformité pour déterminer les étapes appropriées.

EXCELLENCE

Notre engagement envers l'excellence

- Nous n'autorisons pas d'entreprises extérieures ni d'autres intérêts à nuire à notre objectivité, à notre motivation ni à notre rendement. Nous devons être attentifs, transparents et responsables afin de garantir l'identification, la divulgation et la gestion des conflits.



Conflits d'intérêts potentiels :

- Travail ou rôle extérieur, en particulier avec un concurrent ou un client ou fournisseur potentiel de Pfizer
- Un investissement personnel ou une occasion d'affaires présentée à un collègue qui se rapporte directement à ses fonctions professionnelles pour Pfizer ou aux activités de Pfizer, y compris un intérêt financier important dans un concurrent de Pfizer
- Avoir un lien de parenté étroit avec un représentant de l'État dont le rôle est lié à Pfizer ou aux soins de santé.
- Recevoir un cadeau d'un partenaire d'affaires ou d'un fournisseur de Pfizer, ou d'une personne qui souhaite travailler avec Pfizer
- Siéger au conseil d'administration d'une entreprise, y compris celui d'un organisme local à but non lucratif œuvrant dans le secteur des soins de santé
- Tirer autrement profit des occasions commerciales de Pfizer à des fins de gain personnel



En savoir plus

- Politique d'entreprise 203 (Politique sur les conflits d'intérêts (CDI))
- Politiques et méthodes relatives à l'interdiction de la corruption (My Anti-Corruption Policy and Procedures, MAPP)
- Politique d'entreprise 301 (Politique sur les frais de déplacement, de représentation et les autres dépenses professionnelles des employés [Colleague Travel, Entertainment and Other Business-Related Expenses])
- Politique d'entreprise 102 (Politique et méthode en matière d'achats [Purchasing Policy and Procedure])

Dans la façon dont nous menons nos activités

Actifs, dossiers et renseignements de l'entreprise

Une façon de protéger Pfizer, de se protéger les uns les autres et de protéger nos patients, est de protéger les actifs de l'entreprise. Ces actifs comprennent, par exemple, la propriété physique et intellectuelle, l'équipement, les services, les dossiers, les idées et les renseignements sensibles de Pfizer. Nous sommes responsables de l'utilisation appropriée des systèmes et des réseaux de Pfizer dans le but de créer, de transférer ou de stocker en toute sécurité des informations commerciales liées à Pfizer. Cela signifie, en outre, que seuls les appareils, les technologies et les applications qui ont été approuvés peuvent être connectés au réseau de l'entreprise.

EXCELLENCE

Notre engagement envers l'excellence

- Nous protégeons tous les renseignements confidentiels, à l'oral ou à l'écrit, lorsque nous travaillons à distance ou dans un environnement ouvert, et nous éliminons les renseignements de manière appropriée.
- Nous n'utilisons que les logiciels, appareils et applications autorisés par Pfizer.
- Nous limitons notre utilisation personnelle des systèmes informatiques de Pfizer.
- Nous nous conformons aux politiques d'entreprise de Pfizer en matière de protection des renseignements sensibles, de rétention des dossiers, de signalement des incidents liés aux données et de cybersécurité.



Pfizer doit protéger ses renseignements et ses opérations contre les abus, le piratage informatique et autres menaces de sécurité qui pourraient avoir de graves conséquences négatives pour l'entreprise, ses employés et ses clients. Conformément à la loi en vigueur, Pfizer utilise une variété d'outils et de processus dans le but de surveiller et d'évaluer l'utilisation des systèmes informatiques et des données de Pfizer, et d'aider à les protéger.



Activités interdites : Vous ne devez pas utiliser les systèmes ou appareils informatiques de Pfizer pour :

- créer une situation de harcèlement, de discrimination ou un milieu de travail hostile;
- consulter ou diffuser des données qui sont diffamatoires, illégales, pornographiques ou obscènes;
- effectuer des activités pouvant interférer avec le travail ou entraîner la perte ou des dommages au travail ou aux systèmes;
- solliciter des collègues à des fins non autorisées;
- enregistrer des communications sans autorisation.



En savoir plus

- Politique d'entreprise 401 (Protection des renseignements sensibles [Safeguarding Sensitive Information])
- Politique d'entreprise 403 (Utilisation acceptable des systèmes informatiques [Acceptable Use of Information Systems])
- Politique d'entreprise 405 (Politique et méthode de gestion des dossiers et de l'information [Records & Information Management Policy and Procedure])
- Politique d'entreprise 411 (Politique de réponse en cas de divulgation de renseignements non autorisés [Information Incident Response Policy])
- Politique d'entreprise 412 (Politique en matière de cybersécurité [Cybersecurity Policy])
- Gestion des dossiers et des renseignements de l'entreprise
- Calendrier de conservation des dossiers de l'entreprise
- Lignes directrices concernant la gestion des renseignements sensibles
- Protéger Pfizer
- Liste des avis de conservation pour des raisons juridiques



Dans la façon dont nous menons nos activités

Propriété intellectuelle

Protéger la propriété intellectuelle de Pfizer est essentiel pour maintenir notre avantage concurrentiel. Nous soutenons l'établissement, la protection, la préservation et la défense des droits de propriété intellectuelle de Pfizer et utilisons ces droits de façon responsable. Nous respectons également la propriété intellectuelle d'autrui.



EXCELLENCE

Notre engagement envers l'excellence

- Nous faisons respecter les droits de propriété intellectuelle de Pfizer de manière responsable.

Si la propriété intellectuelle est protégée dans un pays, l'est-elle également dans d'autres pays?

Pas nécessairement. Par exemple, les brevets et les marques de commerce sont des droits territoriaux. Le groupe Propriété intellectuelle des Affaires juridiques fait le suivi du statut des biens de l'entreprise et peut vous aider à déterminer si un élément a un statut protégé ou non dans un pays.

La propriété intellectuelle inclut les brevets, les marques de commerce, les présentations commerciales, les secrets commerciaux et les droits d'auteur, de même que les connaissances techniques et scientifiques, le savoir-faire et l'expérience.

S'exprimer



En savoir plus

- Lignes directrices concernant le respect des droits d'auteur
- Portail sur la propriété intellectuelle



Dans la façon dont nous menons nos activités

Données personnelles

Nous protégeons les données personnelles, y compris celles de nos collègues, des tiers, des professionnels de la santé et des patients. Pfizer se voit confier des données personnelles à des fins de recherche, de pharmacovigilance et d'autres activités commerciales.

Nous sommes responsables de la protection des données personnelles et de leur utilisation conformément aux politiques et aux procédures de Pfizer, ainsi qu'aux lois et aux règlements applicables.

EXCELLENCE

Notre engagement envers l'excellence

- Nous recueillons et utilisons le moins de données personnelles possible requises pour atteindre nos objectifs commerciaux et nous les conservons seulement pendant la période nécessaire à l'atteinte de ces objectifs.
- Nous ne partageons les données personnelles qu'avec les personnes qui en ont un besoin légitime et qui les protégeront.
- Nous signalons nos préoccupations concernant la divulgation inappropriée de données personnelles à nos gestionnaires et au Centre sur la résilience de Pfizer.

Que faire si je dois partager des données personnelles avec des tiers pour répondre à des besoins commerciaux?

Vous devez garantir que les tiers en question peuvent protéger les données personnelles et les utiliseront dans le seul but d'offrir des services à Pfizer. Vous devez aussi vous assurer qu'un contrat adéquat est en place pour protéger lesdites données personnelles. Dans certains pays, d'autres exigences pourraient être en vigueur. Demandez conseil aux Affaires juridiques avant de fournir des données personnelles à des tiers.



Les données personnelles sont celles qui permettent d'identifier directement ou indirectement une personne, comme le nom, les coordonnées ou les données sur la santé et les renseignements génétiques.

En savoir plus

- Politique d'entreprise 404 (Protection de la confidentialité des renseignements personnels [Protecting the Privacy of Personal Data])
- Politique d'entreprise 411 (Politique de réponse en cas de divulgation de renseignements non autorisés [Information Incident Response Policy])
- Service mondial de la protection des renseignements personnels
- Centre sur la résilience de Pfizer

Dans la façon dont nous menons nos activités

Intelligence artificielle (IA)

Nous savons que les capacités de l'IA sont de plus en plus importantes pour permettre l'utilisation des analyses de données et l'information afin d'exécuter efficacement nos objectifs et de faire avancer la santé. Lorsque nous tirons parti de l'IA dans le cadre de notre travail, nous le faisons de manière éthique et responsable, conformément à nos valeurs et aux principes directeurs de Pfizer pour une IA responsable.

EXCELLENCE

Notre engagement envers l'excellence

- Nous croyons en l'importance de la surveillance humaine et nous nous efforçons de développer et de déployer une IA qui soit sûre, durable, fiable et sécurisée, et qui habilite les humains et favorise la justice et l'équité.
- Nous prenons des mesures appropriées pour évaluer et atténuer les risques lors du développement, de l'acquisition et du déploiement de l'IA.
- Nous protégeons les données sensibles et respectons le besoin de confidentialité et de transparence de nos patients et des autres personnes dans l'utilisation de l'IA.

L'intelligence artificielle (IA)

✓
est un processus ou une technologie basée sur une machine qui peut déduire, sur la base des données qu'elle reçoit, comment générer des résultats tels que des prédictions, des recommandations, des décisions ou de nouveaux contenus ou résumés.



En savoir plus

- Politique d'entreprise 413 (Gestion des risques liés à l'intelligence artificielle)

Dans la façon dont nous menons nos activités

Intégrité financière

L'exactitude des documents commerciaux est essentielle à nos activités commerciales et à la préservation de la confiance des investisseurs. Nous maintenons à l'intérieur des contrôles rigoureux et des politiques de comptabilité afin d'assurer l'exactitude, l'exhaustivité et la fiabilité des dossiers comptables de l'entreprise ainsi que des états financiers déposés publiquement.

Nous devons tous faire preuve de discernement en matière de finances et nous assurer que nos dossiers d'affaires sont exacts et qu'ils reflètent correctement nos activités, qu'il s'agisse de feuilles de temps, de factures, de notes de frais ou de dossiers d'avantages sociaux. Nous devons tous surveiller les transactions, factures ou paiements suspects ou inexacts effectués à Pfizer ou en son nom. Cela permet à Pfizer de fournir en temps opportun des informations financières complètes et exactes, de même que d'autres informations au public et aux gouvernements du monde entier.



Nous atteignons l'excellence lorsque nous sommes responsables de nos actions.

Médias sociaux

Les médias sociaux sont l'un des outils les plus puissants dont nous disposons pour communiquer les histoires d'innovation, d'activités axées sur les patients et d'engagement des collègues de Pfizer. Nous sommes tous responsables de l'utilisation judicieuse des médias sociaux, qu'il s'agisse de la création de contenu ou de l'utilisation des médias sociaux dans nos vies personnelles ou au nom de Pfizer.

EXCELLENCE

Notre engagement envers l'excellence

- Nous ne divulguons pas de renseignements non publics importants ou d'autres renseignements confidentiels, exclusifs ou personnels sur les médias sociaux.
- Nous ne faisons pas référence aux produits de Pfizer ni au contenu lié à des produits en développement ou promus spécifiques sur les médias sociaux, sauf si notre utilisation et notre référence ont été approuvées par les Affaires juridiques.



En savoir plus

- Politique d'entreprise 511 (Intégrité dans la tenue des livres et des dossiers de Pfizer [Integrity of Pfizer's Books and Records])
- Politique d'entreprise 407 (Politique sur les médias sociaux [Social Media Policy])

Dans la façon dont nous menons nos activités

Demandes externes

Gouvernement

Nous coopérons pleinement avec les autorités gouvernementales dans le cadre de demandes d'information appropriées. Les demandes gouvernementales exceptionnelles peuvent exposer Pfizer ou ses collègues à une responsabilité civile ou pénale. Par conséquent, nous devons immédiatement en informer un membre des Affaires juridiques si nous sommes contactés par une autorité gouvernementale nous demandant de tels renseignements dans un établissement de Pfizer, à la maison, ou ailleurs.

Médias, analystes, investisseurs et public
 Nous nous engageons à fournir des renseignements exacts et fiables aux médias, aux analystes financiers, aux investisseurs et aux autres membres du public. Par conséquent, seuls nos services mondiaux des Relations avec les médias sont autorisés à répondre aux questions des médias, et seuls nos services des Relations avec les investisseurs sont autorisés à répondre aux questions des analystes financiers et des investisseurs.



Nous atteignons l'excellence lorsque nous connaissons nos normes et que nous les respectons.

En savoir plus

- Politique d'entreprise 602 Enquêtes gouvernementales : demandes de renseignements ou visites aux installations.
- Politique d'entreprise 604B (Traitement et divulgation d'informations importantes non publiques – Règles de divulgation équitable)
- Demandes des médias : Bureau mondial des Relations avec les médias au +1 212 733-1226
- Demandes provenant des analystes et des investisseurs : Relations avec les investisseurs au +1 212 733 2668

Agir de manière éthique et respecter la loi

Notre industrie est soumise à plusieurs règles et règlements conçus pour protéger les patients et les consommateurs, garantir la qualité et l'innocuité des médicaments et des services de santé, et aider à éliminer la fraude et l'influence indue sur le jugement médical. Nous démontrons notre engagement envers l'excellence en respectant toutes les lois et exigences réglementaires régissant nos activités, y compris le développement, la fabrication, la distribution, le marketing, la passation de contrats avec le gouvernement, la vente et la promotion de nos produits.

Chez Pfizer, nous dissuadons les comportements contraires à l'éthique en mettant l'accent sur l'importance pour nos collègues de se conformer à nos politiques par la formation et les communications. Nous surveillons les signaux de violations potentielles des politiques et nous réagissons avec les mesures disciplinaires appropriées.

EXCELLENCE

Notre engagement envers l'excellence

- Nous évaluons chaque transaction pour nous assurer qu'elle sert un objectif légitime.
- Nous vérifions rigoureusement que chaque transaction reflète la valeur appropriée et que toutes les interactions respectent les lois locales.
- Nous faisons preuve de la plus grande diligence lorsque nous interagissons avec des employés du gouvernement ou des particuliers qui ont la capacité réelle ou perçue d'influer sur des décisions qui ont un impact sur les activités de Pfizer.
- Nous assumons l'entièr responsabilité de nos activités commerciales, en étant pleinement conscients des processus, des risques et du potentiel d'irrégularité perçue. Nous nous tenons responsables et agissons avec intégrité en tout temps.
- Nous documentons toutes les transactions avec précision et suffisamment de détails.



Agir de manière éthique et respecter la loi

Protéger l'intégrité : Notre position contre la corruption et les pots-de-vin

Nous nous engageons à mener nos activités avec une transparence inébranlable et selon les normes éthiques les plus élevées. Nous rejetons fermement toutes les formes de pots-de-vin et de corruption, et tenons nos collègues et nos partenaires commerciaux responsables du respect de ces principes.

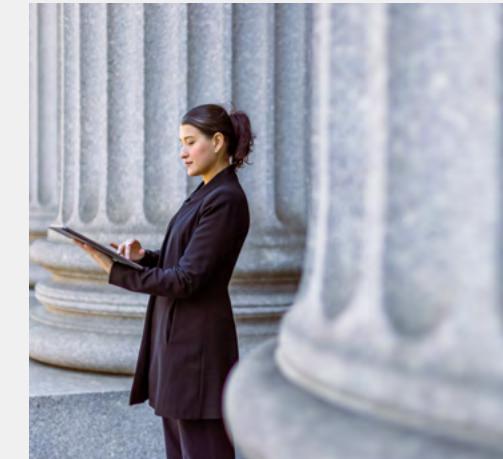
Il est interdit en toutes circonstances à un collègue ou à un partenaire d'affaires d'offrir, d'autoriser ou de fournir un paiement ou un avantage avec l'intention d'exercer une influence indue, ou même d'en donner l'apparence, sur un représentant de l'État, un professionnel de la santé ou toute autre personne, y compris les entités commerciales et les individus, dans l'exercice de leurs responsabilités.

Dans nos interactions avec les professionnels de la santé associés aux autorités gouvernementales ou réglementaires, nous accordons la priorité à la conformité à l'ensemble des lois, règlements, normes professionnelles et codes de conduite de l'industrie pertinents. Nous nous engageons à respecter les règlements locaux en matière de transparence et de lutte contre les pots-de-vin afin de garantir des pratiques commerciales éthiques et responsables.



Pourquoi est-il essentiel d'être bien informé sur mon partenaire commercial?

Pour bien connaître nos partenaires, nous devons comprendre les statuts de professionnel de la santé et de représentant de l'État, et parfois également comprendre les qualifications professionnelles, le poste occupé, et la capacité à influencer les décisions gouvernementales qui pourraient bénéficier aux activités de Pfizer. Nous devons nous assurer que nos partenaires d'affaires respectent les normes élevées de Pfizer en matière d'expertise et d'intégrité. Nous devons également repérer tout risque réel ou perçu associé à nos partenaires d'affaires. Recueillir ces renseignements nous permet d'évaluer la pertinence de nos interactions et de repérer et de gérer les risques. Être bien informé nous aide à prendre de meilleures décisions qui, en fin de compte, profitent aux patients que nous servons.



En savoir plus

- Politique d'entreprise 207 (Politique mondiale sur les interactions avec les professionnels de la santé [Global Policy on Interactions with Healthcare Professionals, GPIHP])
- Politiques et méthodes relatives à l'interdiction de la corruption (My Anti-Corruption Policy and Procedures, MAPP)
- Site Web du Bureau du programme anticorruption (APCO)

Agir de manière éthique et respecter la loi

Lois antitrust, concurrence loyale et veille concurrentielle

Les lois antitrust et relatives à la concurrence protègent la liberté d'entreprise en interdisant les interactions entre Pfizer et ses concurrents qui pourraient nuire aux prix, aux conditions de vente ou à une concurrence loyale. Nous nous engageons à exploiter notre entreprise d'une façon qui assure une concurrence loyale dans toutes nos transactions commerciales, entre autres, dans le cas des ententes de distribution, des rabais et des réductions aux consommateurs, des licences de brevet, des droits d'auteur et des marques de commerce, des restrictions territoriales sur les revendeurs et de la politique d'établissement des prix de façon générale.

Nous nous engageons à faire concurrence sur le marché de manière équitable et à respecter les lois antitrust et sur la concurrence de tous les pays dans lesquels nous exerçons nos activités. Les lois varient et sont parfois complexes. Nous consultons donc les Affaires juridiques avant d'interagir avec des concurrents ou de nous engager dans des transactions commerciales qui pourraient limiter injustement les échanges commerciaux.

Nous ne recueillons et n'utilisons que des informations commerciales au sujet d'autres entreprises d'une manière éthique, légale et respectant les obligations en matière de confidentialité.



EXCELLENCE

Notre engagement envers l'excellence

- Nous interdisons les discussions ou communications directes ou indirectes avec des concurrents à propos de l'établissement des prix, des coûts ou des modalités et des conditions de vente et de tout autre renseignement sensible sur le plan de la concurrence.
- Nous interdisons les discussions ou communications directes ou indirectes avec des fournisseurs et des consommateurs qui restreignent injustement le commerce ou excluent des concurrents du marché.

Une amie et ancienne collègue de Pfizer travaille maintenant pour l'un des concurrents de Pfizer. Est-il acceptable de discuter avec elle des méthodes utilisées par son entreprise avec les sociétés de gestion de soins?

Non. Les informations sensibles sur le plan concurrentiel ne peuvent être discutées avec des amis ou d'anciens collègues qui sont à l'emploi d'entreprises concurrentes, que ce soit dans un milieu professionnel ou social.

- Nous n'attribuons pas de marchés ni de clients à des concurrents. Nous ne nous livrons pas au boycottage de clients ou de fournisseurs.
- Nous ne devons jamais utiliser ni demander à un tiers d'utiliser des méthodes illégales ou non éthiques comme des déclarations trompeuses, la tromperie, le vol, l'espionnage ou la corruption afin de recueillir des renseignements au sujet de la concurrence.
- Nous n'intervenons pas avec les concurrents pour discuter des soumissions, les truquer ou manipuler autrement le processus d'appel d'offres avec les clients.
- Nous n'utilisons jamais l'IA ou l'IA générative pour des pratiques commerciales qui pourraient être perçues comme une violation des lois antitrust et sur la concurrence (p. ex., l'utilisation d'outils d'algorithmes d'IA qui recueillent des renseignements confidentiels de nos concurrents pour fixer des prix).

Agir de manière éthique et respecter la loi

Lois antitrust, concurrence loyale et veille concurrentielle

Les réunions d'associations commerciales et autres **rassemblements de l'industrie** peuvent poser certains risques, car ils rassemblent des concurrents qui peuvent discuter de sujets de préoccupation mutuelle. Faire des blagues à propos de sujets inappropriés, comme le marketing ou les stratégies de tarification, pourrait être mal interprété. Si la conversation se transforme en n'importe quel type de discussion anti-concurrentielle, vous devez refuser de discuter du sujet et vous retirer de la conversation immédiatement, puis signaler l'incident.

Je souhaite connaître les critères d'exclusion pour le recrutement de patients utilisés par un concurrent dans un essai clinique. Cette information n'est pas publique. Puis-je téléphoner au centre de recherche en me présentant comme un patient et poser des questions?

Non. Une fausse déclaration, c'est-à-dire le fait de ne pas divulguer que vous êtes un collègue de Pfizer ou de vous faire passer pour quelqu'un d'autre, n'est pas une façon éthique d'obtenir l'accès aux renseignements confidentiels d'un concurrent. Aucun employé de Pfizer et ressource contractuelle n'a le droit de recueillir directement des renseignements primaires et ils doivent coordonner le lancement et l'exécution de projets de recherche concurrentiels primaires dirigés par des fournisseurs avec le Centre d'excellence en veille concurrentielle et la Division juridique conformément à la Politique d'entreprise 121.



En savoir plus

- Politique d'entreprise 603 (Respect des lois antitrust [Compliance with Antitrust Laws])
- Politique d'entreprise 121 (Politique et procédure relative à la veille concurrentielle [Competitive Intelligence Policy and Procedure])

Agir de manière éthique et respecter la loi

Lois en matière de délit d'initié

Les lois sur les valeurs mobilières et la politique de Pfizer nous interdisent de divulguer des renseignements importants non publics (RINP) à quiconque en dehors de Pfizer (sauf si cela est conforme à la politique de Pfizer) ou de négocier des titres de Pfizer en ayant connaissance de renseignements importants non publics ou de renseignements privilégiés acquis pendant notre emploi chez Pfizer.

De plus, lorsque nous sommes en possession de renseignements importants non publics, il nous est aussi interdit d'acheter ou de vendre des titres de Pfizer ou de toute autre entreprise avec laquelle Pfizer entretient une relation, ou compte en entretenir une (par exemple un client, un fournisseur, un partenaire de recherche ou un candidat à une acquisition ou à une collaboration potentielle). L'information est généralement

Les renseignements importants correspondent à toute information qu'un investisseur raisonnable pourrait juger importante dans la décision d'acheter, de vendre ou de conserver des titres.

Veuillez noter qu'il nous est aussi interdit d'effectuer des opérations sur des dérivés d'actions de Pfizer ou des opérations de couverture liées aux titres de Pfizer, comme les ventes à découvert, les options de vente, les options d'achat, les opérations liées ou les swaps d'actions.

considérée comme non publique jusqu'à ce qu'elle soit largement divulguée au public, et que celui-ci dispose au minimum d'un jour de bourse complet pour l'assimiler. Il nous est aussi interdit de donner des renseignements privilégiés à quiconque afin qu'il puisse effectuer des transactions.

Je travaille avec une entreprise partenaire de copromotion et je viens d'apprendre que notre entreprise partenaire est sur le point de faire une percée scientifique importante. Puis-je faire l'achat d'actions de notre entreprise partenaire?

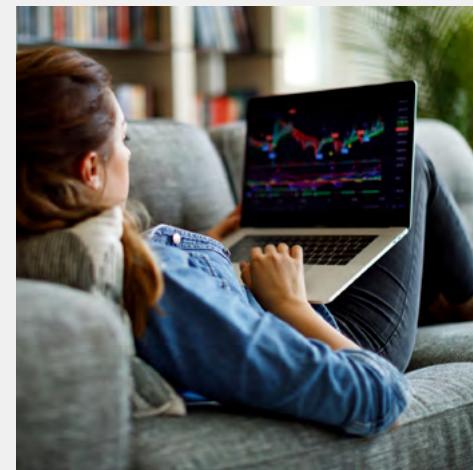
Non. Ni vous, ni quiconque habitant sous votre toit ou étant financièrement dépendant de vous, ne peut acheter d'actions avant le premier jour ouvrable suivant la divulgation publique de l'information que vous détenez. Vous ne pouvez pas non plus divulguer ces renseignements à quiconque afin qu'il puisse effectuer des transactions.


 S'exprimer

Lois relatives au contrôle des échanges commerciaux internationaux

Nous sommes tous responsables du respect des lois sur le contrôle des importations-exportations et des lois sur les sanctions économiques qui régissent le transfert de certains produits, articles, logiciels et technologies, de même que le rendement de certains services et interactions avec des tiers. Les lois relatives au contrôle des échanges commerciaux internationaux peuvent restreindre les ventes et les investissements de Pfizer, de même que ses transactions, dons de charité et activités de recherche et commerciales avec certains marchés, entités ou individus.

Nous adressons toutes les questions ou préoccupations sur les lois relatives au contrôle des échanges commerciaux internationaux au Centre d'excellence en matière de contrôle des échanges commerciaux internationaux de Pfizer.



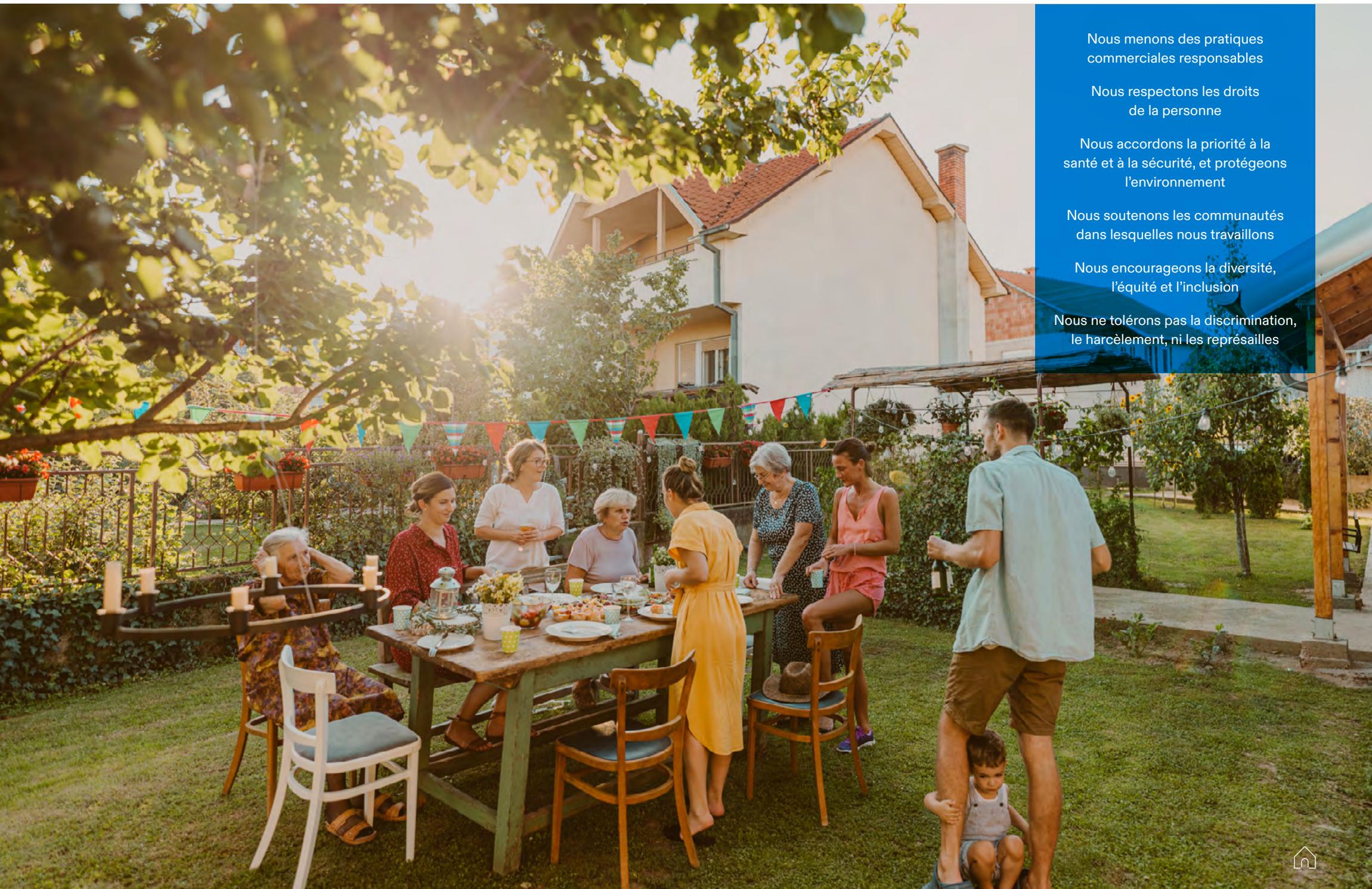
En savoir plus

- Politique d'entreprise 604A (Interdiction de délit d'initié)
- Politique d'entreprise 604B (Traitement et divulgation d'informations importantes non publiques – Règles de divulgation équitable)
- Politique d'entreprise 605 (Opérations sur dérivés d'actions de Pfizer [Trading in Pfizer Stock Derivatives])
- Politique d'entreprise 401 (Protection des renseignements sensibles [Safeguarding Sensitive Information])
- Politique d'entreprise 206 (Respect des lois relatives au contrôle des échanges commerciaux internationaux [Compliance with Global Trade Control Laws])
- Centre d'excellence en matière de contrôle des échanges commerciaux internationaux

La confiance avant tout

Courage

Excellence



Nous menons des pratiques commerciales responsables

Nous respectons les droits de la personne

Nous accordons la priorité à la santé et à la sécurité, et protégeons l'environnement

Nous soutenons les communautés dans lesquelles nous travaillons

Nous encourageons la diversité, l'équité et l'inclusion

Nous ne tolérons pas la discrimination, le harcèlement, ni les représailles



Pfizer s'engage à promouvoir l'équité, la coopération, le travail d'équipe et la confiance. Nous ne tolérons pas l'hostilité, le harcèlement, ni les représailles. Nos politiques mondiales interdisant toute forme de comportement inapproprié visent à créer un milieu de travail qui favorise un environnement positif et productif cadrant avec notre engagement à réaliser notre raison d'être et à soutenir les communautés dans lesquelles nous vivons et travaillons par le biais de la prise de décisions éthiques fondées sur nos valeurs fondamentales : courage, excellence, équité et joie.

Notre engagement à promouvoir ces valeurs s'étend au-delà de notre milieu de travail jusqu'aux communautés où nous travaillons et aux patients que nous servons. Pfizer s'engage à mener des activités commerciales durables et éthiques. Nous reconnaissons l'importance des questions environnementales, sociales et de gouvernance (ESG). Nous nous engageons à respecter les droits de la personne, à agir de manière responsable en matière de climat, à réduire notre impact environnemental, à réduire les disparités en matière de soins de santé et à garantir la santé, la sécurité, la diversité, l'inclusion, l'équité, la coopération et la confiance dans l'ensemble de nos activités et de notre chaîne d'approvisionnement.

Nous menons des pratiques commerciales responsables

Pfizer s'engage non seulement à faire progresser notre raison d'être, mais aussi à être une entreprise socialement responsable. Nous prenons au sérieux notre obligation de nous comporter de manière à rendre le monde meilleur. La découverte, la fabrication et la distribution de vaccins et de médicaments novateurs ne sont qu'une partie de nos contributions à la société.

Domaines prioritaires en matière d'ESG

- Innovation en matière de produits
- Changements climatiques
- Accès et tarification équitables
- Qualité et innocuité des produits
- Diversité, équité et inclusion
- Éthique professionnelle

Les rapports ESG et les communications externes liées à l'ESG présentent de précieuses occasions d'interactions. En même temps, ils présentent un risque pour Pfizer si l'interaction n'est pas conforme à la stratégie de Pfizer en matière d'ESG. Communiquez avec le bureau ESG (ESG.Office@pfizer.com) avant de créer ou de diffuser des informations sur des sujets liés à l'ESG.



ÉQUITÉ ET JOIE

Notre engagement envers l'équité et la joie

- Notre gouvernance de l'ESG repose sur les principes de surveillance de notre conseil d'administration, l'engagement et la responsabilité du leadership et l'engagement des collègues dans l'ensemble de l'entreprise. Nous tirons également parti des diverses perspectives des intervenants internes et externes pour éclairer notre stratégie et nos priorités commerciales responsables.
- Nous encourageons tous nos collègues à contribuer à l'atteinte de nos objectifs commerciaux responsables en comprenant nos priorités et en faisant progresser les affaires de manière durable et responsable dans leurs activités quotidiennes.



En savoir plus

- Renseignements sur [Pfizer.com](https://www.pfizer.com)
- Rapport d'impact de Pfizer



Chez Pfizer, la confiance est primordiale alors que nous utilisons la science et nos ressources mondiales pour poursuivre notre raison d'être. Nous nous engageons à agir avec intégrité dans toutes nos activités, et nos valeurs nous aident à prendre de bonnes décisions d'un point de vue éthique, réfléchi et responsable de façon à ce que notre entreprise puisse répondre aux besoins des patients et de la société de manière appropriée. Nos dirigeants donnent le ton à notre solide culture d'intégrité et encouragent les collègues qui soulèvent des préoccupations à s'exprimer sans crainte de représailles. Tous les membres de notre chaîne d'approvisionnement sont tenus d'exécuter leurs activités de manière responsable et éthique, en respectant les droits de la personne, comme indiqué dans l'énoncé de position de Pfizer sur la conduite des fournisseurs et les principes applicables à la conduite des fournisseurs de Pfizer.

En tant qu'entreprise biopharmaceutique, le droit à la santé est d'une importance capitale. D'autres droits de la personne importants sont le principe de non-discrimination, le droit à la confidentialité, la lutte contre l'esclavage et le travail forcé, le droit de profiter de conditions de travail justes et favorables, le droit à un milieu de travail sécuritaire et le droit à un environnement propre, sain et durable.

Nous respectons les droits de la personne

Pfizer s'engage à mener ses activités de manière éthique et responsable, ce qui inclut le respect des droits de la personne reconnus sur le plan international. En respectant notre engagement, nous voulons prévenir et atténuer les effets négatifs sur les droits de la personne dans nos activités mondiales, et remédier à tout impact négatif sur les droits de la personne que nous pourrions causer ou perpétuer par inadvertance. Partout où nous le pouvons, nous cherchons également à faire progresser les droits de la personne. Notre approche quant aux risques liés aux droits de la personne est fondée sur les normes internationales, les pratiques exemplaires de l'industrie et les évaluations des experts.

ÉQUITÉ ET JOIE

Notre engagement envers l'équité et la joie

- Notre responsabilité de respecter les droits de la personne s'étend à toutes nos activités, du laboratoire au patient, y compris notre chaîne d'approvisionnement mondiale diversifiée composée de nombreux fournisseurs locaux.
- Conformément aux principes directeurs des Nations Unies sur les entreprises et les droits de la personne, l'énoncé de politique de Pfizer sur les droits de la personne vise à traiter les risques qui pourraient avoir le plus grand impact sur les gens : nos patients, nos collègues, les travailleurs de nos partenaires d'affaires et les communautés dans lesquelles nous travaillons.

Les droits de la personne sont des libertés et des droits fondamentaux auxquels toutes les personnes ont droit, indépendamment de leur race, de leur sexe, de leur nationalité, de leur origine ethnique, de leur langue, de leur religion ou de tout autre statut. Ces droits sont entérinés dans la Charte internationale des droits de l'homme et dans d'autres traités et instruments internationaux. ✓



En savoir plus

- Énoncé de politique sur les droits de la personne
- FAQ sur les droits de la personne
- Présentation de l'information requise par la réglementation en matière de travail forcé, de travail des enfants, de droits de la personne et de conditions de travail décentes

Nous accordons la priorité à la santé et à la sécurité, et protégeons l'environnement

Protéger l'environnement et assurer la santé et la sécurité de nos collègues, des ressources contractuelles, de nos visiteurs et des communautés dans lesquelles nous travaillons est une priorité commerciale et est au centre des valeurs d'excellence et d'équité de Pfizer. Nous nous engageons à intégrer l'action climatique et la durabilité dans le cycle de vie de nos médicaments afin de relever les défis mondiaux en matière de santé et de préserver les ressources pour les générations futures.



ÉQUITÉ ET JOIE

Notre engagement envers l'équité et la joie

- Nous nous engageons à mener des activités sûres, conformes et durables qui respectent les lois et les normes internes en matière de santé, de sécurité et d'environnement (SSE).
- Nous recherchons activement des possibilités significatives de réduire les risques et d'améliorer nos résultats en matière de SSE, et nous agissons en conséquence.
- Nous nous engageons à sélectionner des partenaires d'affaires selon leur capacité à mener des activités sécuritaires et respectueuses de l'environnement.
- Nous nous engageons à éduquer, à former et à motiver les collègues à travailler de manière sûre, conforme et respectueuse de l'environnement.

Nous retirons de la fierté et ressentons de la joie pour notre réputation à l'égard de l'intégrité.



En savoir plus

- Politique d'entreprise 113 (Politique sur l'environnement, la santé et la sécurité [Environmental Health and Safety Policy])
- Normes mondiales pour l'environnement, la santé et la sécurité

Nous soutenons les communautés dans lesquelles nous travaillons

S'exprimer

Nous nous engageons à améliorer les communautés dans lesquelles nous menons nos activités et à participer activement au sein de celles-ci. Nous croyons qu'une meilleure santé est possible pour tout le monde, partout dans le monde. Nous cherchons à améliorer le bien-être des gens par l'intermédiaire d'activités commerciales responsables et d'investissements sociaux durables visant à fournir un meilleur accès aux médicaments, aux vaccins et à des services de santé de qualité, tout en réduisant les disparités en matière de soins de santé. En travaillant aux côtés de nos partenaires et de nos patients, nous pouvons faire appel à l'expertise et aux ressources de Pfizer – y compris les ressources financières, les produits et les employés – pour contribuer à produire un impact social durable.

ÉQUITÉ ET JOIE

Notre engagement envers l'équité et la joie

- Nous croyons que les gens sont au cœur de Pfizer, et en ce qui a trait à nos collègues, la contribution ne commence pas et ne se termine pas sur le lieu de travail.
- Nous utilisons nos recherches, nos médicaments, nos vaccins, nos fonds et l'expertise de notre personnel dans le but de faire une différence significative dans la vie des gens.
- Grâce à des partenariats avec des organisations, des gouvernements et des fondations, nous travaillons à réduire les disparités en matière de soins de santé, à créer des ponts et des liens, et à éliminer les obstacles afin d'améliorer l'accès à des soins de santé de qualité dans nos communautés, au pays et à l'étranger.

- Nous couplons l'expertise professionnelle de nos collègues aux besoins des organisations à but non lucratif et de développement international pour relever les défis urgents en matière de santé et apporter des percées concrètes à ceux qui en ont besoin.
- Nous trouvons le pouvoir et la force dans la communauté, en nous réunissant dans les lieux où nous vivons et travaillons, afin d'offrir un soutien financier, du temps et de l'expertise.



En savoir plus

- Politique d'entreprise 801 (Politique mondiale sur les dons de charité [Global Charitable Contributions Policy])
- Engagement envers la santé dans le monde
- Donner au suivant



Nous encourageons la diversité, l'équité et l'inclusion

Chez Pfizer, l'équité signifie que chaque personne mérite d'être vue, entendue et soignée. Cela se produit lorsque nous sommes inclusifs, lorsque nous agissons avec intégrité et lorsque nous réduisons les disparités en matière de soins de santé.

Nous célébrons nos différences avec joie et nous prenons des mesures pour faire progresser la diversité au sein de notre effectif et de nos activités. Nous nous engageons également à faire en sorte que notre effectif et notre modèle commercial reflètent la diversité des patients que nous servons, en employant un éventail diversifié de collègues, en engageant divers fournisseurs et en incluant diverses personnes dans nos recherches et nos études cliniques.



Nous nous engageons à garantir l'égalité d'accès à l'emploi à tous les candidats et nos collègues, et à les traiter indépendamment de leurs caractéristiques personnelles telles que la race, la couleur, l'origine ethnique, les croyances, l'ascendance, la religion, le sexe, l'orientation sexuelle, l'âge, l'identité de genre ou l'expression de genre, l'origine nationale, l'état civil, la grossesse, l'accouchement ou un problème de santé s'y rapportant, les informations génétiques, le service militaire ou le statut d'ancien combattant, l'état de santé (défini par la loi en vigueur), la présence d'un handicap mental ou physique ou toute autre caractéristique protégée par les lois en vigueur. Nous continuons de promouvoir une culture fondée sur le mérite, une culture où le travail acharné, le talent et les contributions mènent à la réussite, et où les obstacles aux occasions sont éliminés. Nous devons nous tenir responsables et être transparents vis-à-vis de nos actions et de nos résultats, car nous avons tous un rôle à jouer pour faire avancer la diversité, l'équité et l'inclusion.

ÉQUITÉ ET JOIE

Notre engagement envers l'équité et la joie

- Nous nous attendons à ce que nos gestionnaires fassent la promotion des normes d'égalité en matière d'emploi et signalent toute violation potentielle de la politique sur l'égalité des chances de Pfizer.
- Nous élargissons notre champ de recherche de talents en nous associant à des organismes externes qui offrent d'excellentes possibilités d'entrer en contact avec des gens de différents milieux, origines ethniques et autres traits uniques.
- Nous mettons en valeur les qualités, les points de vue et les expériences de vie uniques qui nous définissent en tant qu'individus. Nous avons le pouvoir – et la responsabilité – de créer des environnements sécuritaires pour nos collègues et de les soutenir dans leur développement.

S'exprimer

En savoir plus

- Politique d'entreprise 702 (Politique de la porte ouverte [Open Door Policy])
- Politique d'entreprise 703 (Politique sur l'égalité des chances [Equal Opportunity Policy])
- Politique d'entreprise 103 (Initiative en matière de diversité des fournisseurs de Pfizer [Pfizer Supplier Diversity Initiative])



Nous ne tolérons pas la discrimination, le harcèlement, ni les représailles

S'exprimer

Nous encourageons et valorisons un milieu de travail exempt de discrimination, de harcèlement et de représailles, y compris l'intimidation et le harcèlement de groupe, comme il est défini par les lois en vigueur. Toutes les décisions sur le lieu de travail sont prises sans tenir compte des caractéristiques personnelles protégées par les lois en vigueur.

Nos gestionnaires doivent maintenir un milieu de travail exempt de harcèlement, de discrimination, de représailles et d'intimidation, et doivent signaler tout comportement inapproprié dont ils ont connaissance.

ÉQUITÉ

Notre engagement envers l'équité

- Nous encourageons un environnement de travail exempt de harcèlement, y compris tout commentaire, comportement, action ou conduite indésirables qui dénigre ou démontre une hostilité fondée sur une caractéristique personnelle protégée.
- Nous interdisons toute conduite qui crée un environnement de travail intimidant, hostile ou offensant, ou qui perturbe de manière déraisonnable la capacité d'une personne à travailler.



Pfizer s'engage à vous offrir un milieu de travail sûr et sécuritaire où vous pouvez donner le meilleur de vous-même chaque jour. La Politique sur la violence en milieu de travail et le programme de prévention et d'intervention en matière de violence en milieu de travail sont en place pour aider tous les gestionnaires, collègues et ressources contractuelles à détecter, évaluer et examiner de manière proactive les comportements préoccupants afin d'atténuer les menaces.

Il est essentiel que chacun d'entre nous joue un rôle actif dans la lutte contre la violence au travail, en contribuant à créer un milieu de travail sûr et sécuritaire pour tous.

Les principaux secteurs verticaux du programme de prévention et d'intervention en matière de violence en milieu de travail sont : les personnes, la formation, la production de rapports et l'échange d'information qui sont en place pour permettre :

- Un milieu de travail sécuritaire pour TOUS
- La détection précoce des comportements – avoir le courage de s'exprimer
- Le soutien rapide des personnes qui en ont besoin
- La capacité de « savoir et faire les liens nécessaires » dans le continuum de la violence en milieu de travail

Nous défendons l'équité lorsque nous agissons avec intégrité.

En savoir plus

- Politique d'entreprise 703 (Politique sur l'égalité des chances [Equal Opportunity Policy])
- Politique d'entreprise 117 (Politique sur la violence en milieu de travail [Workplace Violence Policy])
- Politique de prévention en matière de représailles, de harcèlement et de discrimination (É.-U., PR)
- Politique d'entreprise 702 (Politique de la porte ouverte [Open Door Policy])
- Politique d'entreprise 201 (Politique sur l'intégrité, le signalement de non-conformité et l'absence de représailles [Integrity, Compliance Reporting, and No Retaliation Policy])
- Signalement des préoccupations en matière de conformité
- Bureau de l'ombudsman

Des percées qui changent la vie des patients